

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE
DUNKERQUE

COMMUNE DE WORMHOUT

N°AR2022-251

ARRETE

Le Maire de la Commune de WORMHOUT,
Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et L2212-2,
Vu le Code de la Route,
Vu la demande de l'entreprise EDGARD DUVAL 1460 ZA du Looweg 59122 HONDSCHOOTE afin de garantir le bon déroulement des travaux de reprise de 2 traversées de chaussée à refaire route de Bergues entre les n°630 et n°700 à Wormhout,

ARRETE:

ARTICLE 1 : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte, au droit des travaux, entre les n°630 et n°700 route de Bergues RD916, et ce, **à partir du 7 novembre 2022 pour une durée de 2 semaines.**

ARTICLE 2 : une signalisation règlementaire sera mise en place par l'entreprise EDGARD DUVAL et notamment la pose de feux tricolores lorsque la circulation se fera en sens unique alternée.

ARTICLE 3 : Ces restrictions seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation règlementaire temporaire par l'entreprise EDGARD DUVAL et prendront fin lors de son retrait.

ARTICLE 4 : La Brigade de Gendarmerie de WORMHOUT est chargée de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié puis transmis à :
EDGARD DUVAL

Monsieur le Commandant de Gendarmerie de WORMHOUT,
Monsieur le Responsable Arrondissement de Dunkerque,
Monsieur le Lieutenant-Colonel, commandant le groupement de Gendarmerie de LILLE,
Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Nord,
Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Nord,
Monsieur le Directeur des Transports Départementaux,
Monsieur le Chef du Service Régional des Transports de la D.R.E,
MM. les Présidents des Syndicats de Transports,
MM. les co-Directeurs du C.R.I.C.R de VILLENEUVE D'ASCQ.
Au réseau Arc-en-Ciel et Delgrange Voyages.

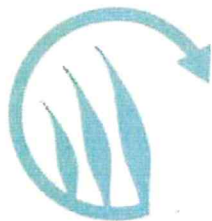
Fait à WORMHOUT, le 27 octobre 2022

Le Maire,

Frédéric DEVOS

Acte rendu exécutoire par
Publication et notification le 27/10/2022
Le Maire
Frédéric DEVOS





EDGARD
DUVAL

257

A l'attention de Monsieur le Maire

MAIRIE DE WORMHOUT

A HONDSHOOTE LE 28/10/2022

Objet : WORMHOUT ROUTE DE BERGUES
Travaux eau potable Noréade
Enrobés chaussées (2 traversées à refaire)

Monsieur le Maire,

Notre entreprise doit effectuer les travaux repris en objet
Nous sollicitons de votre part un arrêté de restriction et de stationnement

Route de Bergues (entre le N°630 et N°700)

A partir du : 07/11/2022

Pour la durée : 2 semaines

Dans l'attente

Veillez agréer, Monsieur le maire, l'expression de nos sentiments distingués

EDGARD DUVAL

1460 ZA du Looweg
59122 HONDSCHOOTE
Tél : 03 28 68 30 93
Fax : 03 28 62 65 01
duval@edgard-duval.fr
www.edgard-duval.fr